



Au Sommaire

Page 1 :

- L'édito

Page 2 et 3 :

- Retraites : les manifestations monstres du 31 janvier à Fécamp

Page 4 :

- Appel des élus de Normandie contre le report de l'âge de la retraite

Pages 5 et 6 :

- Les prochaines manifestations à Fécamp

Page 7 à 10 :

- Ces solutions pour financer nos retraites que le gouvernement refuse

Page 10 :

- Non, il n'y a pas de dérapage des dépenses de retraite



RETRAITES : UNE SEMAINE DECISIVE

La [hausse massive du nombre de manifestants](#) entre la journée du 19 et la journée du 31 janvier est venue confirmer tous les [sondages](#) : le report à 64 ans de l'âge légal du départ à la retraite est rejeté par une écrasante majorité de notre peuple

Jusqu'à quand le gouvernement d'Emmanuel Macron va-t-il s'entêter à vouloir gouverner contre son propre peuple, à l'image de la première ministre, Elisabeth Borne pour qui le report de l'âge de la retraite à 64 ans « [n'est pas négociable](#) » ?

Dans l'ombre, leurs manœuvres se multiplient à l'approche de l'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale : [éléments de langage directement communiqués par Emmanuel Macron à plusieurs éditorialistes politiques nationaux](#) lors d'un déjeuner secret. [Diffusions de fake-news comme vient d'y être pris Gabriel Attal](#), le ministre des comptes publics, à propos des conséquences de sa réforme pour les femmes. [Magouilles parlementaires](#) avec la complicité du rassemblement National de Marine Le Pen pour faire passer à la trappe la motion référen-

taire déposée par les députés de la NUPES, qu'avait initiée le communiste André Chassaigne

Comme vient de le pointer [Fabien Roussel](#) : « [les Français rejettent cette réforme et ne pas l'entendre, c'est prendre le risque de fracturer profondément le pays](#) »

Cette réforme va fortement pénaliser celles et ceux d'entre nous qui font les métiers les plus pénibles, celles et ceux qui ont eu des carrières hachées ou des maternités

Les [vrais gagnants de la réforme Macron seront les banquiers, les fonds de pension, les milieux de la finance](#)

Les élus communistes de Normandie ont pris l'initiative d'appeler au rassemblement de toutes leurs collègues, afin qu'ils demandent ensemble, au gouvernement de renoncer à son projet. Vous retrouverez cet appel dans les pages intérieures de ce numéro du Rouge-Gorge. Nous interpellons donc directement la députée de Fécamp, Mme Poussier-Winsback : que fait-elle pour défendre le droit à la retraite à 60 ans des

salariés- fécampois ? Va-t-elle se joindre aux autres élus de Normandie pour demander à Emmanuel Macron de renoncer à reporter à 64 ans l'âge de la retraite ?

Concernant la population, deux appels à manifester ont été lancés par les syndicats de notre territoire : tout d'abord, **mardi 7 février, à 14 h 30, devant l'ancien hôpital de Fécamp, rue Henri Dunant**

Puis samedi 11 février, à 10 h, toujours rue Henri Dunant. L'occasion pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas se permettre de faire grève, de se joindre au mouvement pour faire reculer Emmanuel Macron

Passez le mot à chacune et chacun de vos parent-e-s, ami-e-s, voisin-e-s, collègues de travail.



commandez en ligne le n° spécial de l'Humanité



LES MANIFESTATIONS MONSTRES DU 31 JANVIER

La réforme des retraites d'Emmanuel Macron a fait le plein... contre elle... Après les manifestations massives du 19 janvier, celles du 31 ont explosé les compteurs : plus de 40 000 personnes au [Havre](#), 22 000 à [Rouen](#) où les 3 ponts de la ville étaient noirs de monde, près de 2000 manifestants à [Fécamp](#), soit un habitant sur 10 dans la rue.

[Les médias bien en cour ont eu du mal à minimiser les chiffres](#) de ces manifestations monstres.

Les communistes ont pris toute leur part dans l'organisation de ces manifestations afin de permettre au plus grand nombre d'exprimer son ras-le-bol. Certaines mairies communistes, comme celle de Brionne, avaient fermé leurs portes en signe de solidarité. Le silence de la députée macroniste de Fécamp, Marie-Agnès Poussier-Winsback, n'en a été que plus remarqué. Le Rouge-Gorge tient à rendre hommage à l'expression, souvent pleine d'humour, de notre peuple, ainsi qu'à l'engagement de tous les militants du PCF qui ont jeté dans la bataille toutes leurs forces pour que ces manifestations se déroulent au mieux.



Jacques Louiset, conseiller municipal dans la manifestation de Fécamp



Céline Brulin, sénatrice, dans la manifestation du Havre



Hubert Wulfranc, député, dans la manifestation de Rouen



Jean-Paul Lecoq

le 26 janvier à 12:49

● Réforme des retraites : le gouvernement veut jouer avec les chiffres !? Alors voici quelques chiffres !!

🗨 Pour rappel, le système de retraite actuel est excédentaire. Les projections du COR font état d'un déficit de 12 Milliards à terme et de 20 Milliards au maximum d'ici 10 ans.

🗨 A titre de comparaison, et au-delà de celles reprises dans ce graphique, le budget de l'Etat accorde actuellement 160 Milliards d'€ annuellement d'argent public (256 pendant la pandémie Covid) au titre du soutien aux entreprises privées qui en reversent 80 Milliards à leurs actionnaires. L'Etat peut donc parfaitement en consacrer 12 à 20 pour la retraite de ses citoyens.

🗨 Et pour ceux qui font idéologiquement de la question de l'équilibre financier leur totem, rappelons que cet équilibre sans recourir à l'argent public peut parfaitement être obtenu par l'augmentation des cotisations patronales et/ou par un prélèvement de solidarité sur les fortunes qui ne cessent de croître...

✅ A bon entendeur...

Jean-Paul Lecoq, député du Havre, ferraille sur les réseaux sociaux



Sébastien Jumel, député de Dieppe, en meeting avec François Ruffin pour défendre les retraites





APPEL DES ÉLUS DE NORMANDIE CONTRE LE REPORT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

Maires, adjoints ou conseillers municipaux, conseillers départementaux, conseillers régionaux, parlementaires, élus de villages comme de petites ou plus grandes villes, **nous refusons la réforme des retraites proposée par le gouvernement.**

Cette réforme prévoit un report progressif de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, contre 62 actuellement, une accélération de l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 ans, ainsi que la disparition des régimes spéciaux, particulièrement pénalisants pour les femmes, les salariés les plus modestes, les métiers à haute pénibilité.

En tant qu'élus de la République et employeurs publics, nous refusons cette réforme. La pénibilité de certains métiers abîme les corps, dans la fonction publique territoriale aussi, et nous refusons à ce titre de voir les agents de nos collectivités travailler plus longtemps.

Cette réforme risque d'accroître le nombre d'agents devenant physiquement « inaptes » renforçant les problématiques de reclassement que nous connaissons déjà, tout particulièrement dans les petites communes qui n'emploient que quelques agents.

Dans un contexte d'importantes difficultés financières de nos collectivités liées à l'explosion des coûts, notamment énergétiques, et contrairement aux engagements pris, le gouvernement envisage que **les employeurs de la fonction publique territoriale voient augmenter de près de 500 millions d'euros leurs cotisations sociales** alors que rien ou presque n'est demandé aux employeurs privés. C'est profondément injuste.

En plus de son caractère antisocial, **la mesure allongeant l'âge légal de départ à la retraite impliquerait des bouleversements dans la vie démocratique de notre pays.** Alors qu'un président d'association sur deux est actuellement à la retraite, cette mesure remettrait en cause le rôle essentiel que jouent les retraités en matière de cohésion sociale, à travers leur engagement dans les associations, les clubs sportifs et même dans nombre de nos conseils municipaux.

Les communes de notre pays sont incontestablement des foyers vivants de démocratie. Leurs conseils municipaux sont largement investis par des citoyens à la retraite qui, libérés des contraintes liées à leurs emplois, peuvent pleinement faire profiter à tous des expériences et des compétences qu'ils ont accumulées durant leur carrière professionnelle. **Les retraités représentent ainsi plus de la moitié des maires de France et 30% des nouveaux édiles.**

Tout en favorisant de nouvelles mesures pour que les salariés exercent en plus grand nombre des fonctions électives, notamment par la création d'un statut de l'élu impliquant la réévaluation du crédit d'heures de disponibilité pour l'exercice de leurs fonctions pour les élus salariés ou par des mesures relatives à la prise en charge des frais de garde d'enfants, nous ne pouvons nier le rôle fondamental des retraités dans le bon fonctionnement de nos communes.

Voilà pourquoi nous invitons nos collègues élus, dans leur diversité, à s'opposer avec nous à cette réforme lourde de dangers.



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS A FECAMP



MANIFESTATION

POUR LA DEFENSE DE LA RETRAITE A 60 ANS

MARDI 7 FÉVRIER 14H30 FÉCAMP

Rue Henri Dunant (ancien hôpital)



2023 l'humain d'abord !
www.pcf-fecamp.fr





LES PROCHAINES MANIFESTATIONS A FECAMP



MANIFESTATION

POUR LA DEFENSE DE LA RETRAITE A 60 ANS

SAMEDI 11 FEVRIER 10 H FECAMP

Rue Henri Dunant (ancien hôpital)



2023 l'humain d'abord !
www.pcf-fecamp.fr





LES 3 SOLUTIONS POUR FINANCER NOS RETRAITES QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE

Une réforme « sans tabou ». C'est ce que promettait Emmanuel Macron le 12 septembre 2022, avant de se lancer dans la bataille des retraites. Sauf que sur le point clé des sources de financement de notre système de retraites, il y a beaucoup de tabous que l'exécutif refuse de faire tomber. Pourtant ces solutions sont valables. **Démonstration.**



Manifestation du 31 janvier.
Philippe Labrosse/Hans Lucas

Une réforme « sans tabou ». C'est ce que promettait Emmanuel Macron, devant des journalistes politiques réunis le 12 septembre 2022, avant de se lancer dans la bataille des retraites. Dans le débat public, le concept de tabou est souvent utilisé par les promoteurs du libéralisme pour disqualifier leurs adversaires, caricaturés en défenseurs de vieilles lunes incompatibles avec l'entrée dans la modernité – au hasard : les 35 heures, le droit du travail, la retraite à 60 ans, etc... Mais en matière de tabou, il en est un que, pour le coup, l'exécutif refuse de faire tomber : en Macronie, toute hausse des cotisations sociales est proscrite pour ne pas « alourdir le coût du travail ». Le déficit du régime des retraites, évalué à 12 milliards d'euros en 2027 par le gouvernement, devra donc être épongé en forçant les tra-

vailleurs à allonger leur vie professionnelle.



Voir aussi : [Le déficit du système de retraite a-t-il été artificiellement gonflé par le ministère de l'économie ?](#)

Les Français, pourtant, ne sont pas du même avis : non contents de rejeter massivement le projet gouvernemental, ils seraient disposés à explorer la piste écartée d'emblée par l'exécutif. Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour le JDD, en janvier, 59 % des Français (non retraités) seraient « prêts personnellement à cotiser davantage pour éviter de partir plus tardivement à la

.../...

Infraction de favoritisme pour le M. Retraite de Macron

[Le Parquet Financier vient de retenir l'infraction de favoritisme à l'encontre d'Olivier Dussopt](#), le ministre du travail, co-auteur du projet de réforme des retraites. En pleine tempête sociale, ce n'est pas une nouvelle pour Emmanuel Macron

Le soutien au mouvement contre la réforme à 64 ans fait un bond dans l'opinion

Selon un sondage IPSOS, [69 % des Français soutiennent désormais la mobilisation contre la réforme des retraites](#), soit un bond de 7 points par rapport à la précédente enquête, du 19 janvier

Coup de froid pour la cote de confiance d'Elisabeth Borne et d'Emmanuel Macron

[La cote de confiance d'Elisabeth Borne et d'Emmanuel Macron dégringole](#) selon le baromètre mensuel ELABE du journal « Les échos »

Fabien Roussel, personnalité de gauche préférée des Français

Le même baromètre mensuel ELABE, voit [Fabien Roussel faire également un bond spectaculaire dans l'opinion et devenir la personnalité de gauche préférée des Français](#), toutes tendances politiques confondues



.../...

retraite».

Le chiffre grimpe même à 63 % chez les électeurs de Renaissance, le parti présidentiel. La cotisation est un mécanisme solidaire consistant à prélever un pourcentage du salaire des actifs pour dégager des ressources visant à financer, notamment, les pensions du régime général, ainsi que les retraites complémentaires. Cette rémunération différée (actifs et cotisants d'hier, devenus retraités, voient leurs pensions financées par les actifs d'aujourd'hui) reste la première entrée d'argent pour le système (64,5 %), même si sa part ne cesse de se réduire. Celle-ci était de 83 % en 2003 et de 75 % en 2013.

Augmenter les cotisations sociales

De combien faudrait-il augmenter les cotisations des travailleurs pour dégager 12 milliards d'euros ? L'exercice a été réalisé par [l'économiste Michaël Zemmour](#) (rien à voir avec Eric Zemmour, le zombie de l'extrême-droite française !). En prenant les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR) sur la progression du salaire moyen, ainsi que l'hypothèse d'une hausse des cotisations de 0,8 point, l'effort demandé aux salariés serait en moyenne de 11 euros en 2024 pour atteindre 28 euros mensuels (336 euros annuels) en 2027. Quant à un smicard à temps plein, « sans coup de pouce », l'augmentation de ses cotisations se monterait à 14 euros par mois (168 heures par an). « Cette hausse pourrait ralentir très fortement entre 2027 et 2040 puis s'arrêter, à condition que l'État maintienne son niveau actuel d'engagement dans le système constant », note l'économiste. La me-

sure a pour défaut de faire porter l'effort sur les seuls salariés, y compris les travailleurs les plus pauvres.

L'autre moyen pour faire rentrer les cotisations sans amputer le pouvoir d'achat est bien d'augmenter les salaires. Avec 5 % de hausse salariale dans le privé, « 9 milliards de cotisations supplémentaires pour la branche retraites » entreraient dans les caisses de retraite, estime la CGT. Soit les trois quarts de ce que le gouvernement espère économiser avec sa réforme ! L'autre variable clé est celle de l'emploi. Par exemple, l'embauche de 400 000 fonctionnaires dans la fonction publique hospitalière permettrait de collecter 5 milliards d'euros de plus.

Réévaluer les exonérations aux entreprises

Les cotisations patronales peuvent elles aussi être mises à contribution. Depuis 1993 et sous la pression d'un lobbying efficace, la France a empilé les dispositifs fiscaux à destination des entreprises : allègements de cotisations en dessous de 1,2 Smic (1993-1998) ; exonérations liées au passage aux 35 heures (1998-2002) ; allègements « Fillon » (2003-2005) ; crédit d'impôt compétitivité emploi (2012), etc. En matière de réduction du « coût » du travail, l'objectif est atteint : « Au total, les cotisations sociales et patronales qui financent les régimes de Sécurité sociale sont désormais nulles au niveau du Smic », se félicitait France Stratégie en juillet 2017.

Mais l'empilement de ces dispositifs représente un coût exorbitant pour l'État, avec un manque à gagner estimé à 75 milliards d'euros. L'efficacité économique n'a, quant à elle, jamais été réellement démontrée. Selon la théorie

.../...

A la ramasse, Marine Le Pen se rêve en ramasse-miettes

L'absence de Marine Le Pen sur la mobilisation des retraites a frappé tous les observateurs. Gênés par l'anti-syndicalisme traditionnel de leur base, [les lepénistes craignent de perdre leur électorat le plus réactionnaire en s'affichant aux côtés des manifestants](#)

Le Parlement relève les pensions des agriculteurs

Après l'Assemblée Nationale, le Sénat vient d'adopter à l'unanimité un projet de loi qui prévoit, à compter de 2026, « d'étendre aux non-salariés agricoles », notamment les chefs d'exploitation et les « conjoints collaborateurs », « le calcul de la retraite de base sur les seules vingt-cinq meilleures années », et non plus sur l'intégralité de leur carrière. Ce projet devient donc désormais la Loi. Il vient parachever Sur ce sujet consensuel, les deux lois dites Chassaigne 1 et 2, qui avaient déjà été votées à l'unanimité en 2020 et 2021



André Chassaigne
député PCF du Puy-de-Dôme

A quand remonte la toute 1ère grève de l'histoire ?

[A l'époque des pharaons.](#) Si, si, si

.../...



économique libérale standard, une baisse du « coût du travail » permettrait de créer plus d'emplois. Dans une étude parue en octobre 2022 (« Un capitalisme sous perfusion »), plusieurs économistes ne vont vraiment pas dans ce sens (1).



Les premières mesures d'exonération ont surtout un effet de substitution, expliquent-ils. Ainsi, la « *baisse relative du coût du travail encourage les entreprises à recourir à du travail (relativement peu cher) plutôt qu'à du capital. (...) Présentée comme une modification des facteurs de production qui favorise l'emploi, cette substitution signifie une baisse de l'incitation à investir dans du capital productif, ce qui dégrade la dynamique macroéconomique à court terme et réduit les gains de productivité et la compétitivité à moyen terme* ». Autrement dit, même le raisonnement libéral de base (baisser le coût du travail permet de doper la compétitivité) ne se vérifie pas dans les faits. L'autre argument était également de défendre l'idée que les dispositifs d'exonération permettaient de préserver les entreprises exportatrices et d'éviter les délocalisations. Le résultat de leur veille révèle qu'« *aucun effet positif n'a pu être mis en évidence* », l'effet serait même négatif, selon une étude citée dans le rapport. Pis, la mise en place du crédit d'impôt compétitivité emploi, transformé en exonération de cotisations sociales, aurait cette fois servi à améliorer les marges des entreprises, selon une

analyse datant de 2019, réalisée par le Conseil d'analyse économique.



Voir aussi :

[Un pognon de dingue pour faire baisser le « coût du travail »](#)

Au minimum, Terra Nova, fondation proche du PS, propose de mettre fin aux exonérations de cotisations pour les salaires « *entre 1,6 et 3,5 Smic, dont il a été démontré qu'elles n'ont pas d'effet significatif sur l'emploi et la compétitivité* ». Ce qui permettrait de « *générer près de 4 milliards d'euros d'économies* ». La CGT envisage d'aller plus loin, en examinant tous les dispositifs d'exonération de cotisations sociales. Le PCF préconise, lui, de moduler le taux des cotisations en fonction de l'attitude de l'entreprise, en définissant des critères précis d'emploi, d'investissement, de rémunération, d'environnement.

Ponctionner le capital

Outre le niveau des cotisations, « l'assiette » qui sert de base sur laquelle sont appliqués les taux des différentes cotisations et contributions pourrait elle aussi subir une sérieuse révision. Soumettre à cotisations l'épargne salariale jusqu'ici exemptée, via la CSG (contribution sociale généralisée) et le forfait social, générerait 3,5 milliards d'euros supplémentaires par an. « *En contrepartie, développe Michaël Zemmour, les salariés obtiendraient des droits à la*

.../...

Illégal mais moral

Les « Robins des Bois » de la CGT électricité ont [multiplié les opérations de gratuité](#) pour les foyers les plus modestes, pour les hôpitaux. A l'inverse, des coupures ciblées vont toucher les députés macronistes

Défaite d'un député macroniste

[Le député macroniste Thomas Mesnier a été battu lors d'une élection partielle par le candidat de la NUPES, en Charente](#). Cette défaite a valeur de symbole dans le contexte actuel de rejet de la réforme des retraites. Thomas Mesnier n'est pas n'importe qui : c'est le porte-parole de Horizons, le micro-parti d'Edouard Philippe auquel s'est ralliée Mme Poussier-Winsback

Pétition Nationale pour défendre les retraites

Le Rouge-Gorge vous tient au courant de la pétition nationale lancée par les syndicats de salariés. 300 000 signatures le 14 janvier, 763 660 signatures le 24 janvier, 924 662 signatures le 4 février. Cap sur le million de signataires maintenant ! [Et vous, l'avez-vous signée ? L'avez-vous fait signer autour de vous ?](#)



Retraites : la génération sacrifiée

Nés entre 1961 et 1968, [Ils témoignent](#) dans l'Humanité

.../...

retraite sur les sommes versées par l'employeur au titre de l'épargne salariale »

En revanche, à l'horizon 2070, prévient l'économiste, l'effet serait neutre, ces nouvelles cotisations finançant de nouveaux droits par les salariés.

Une « cotisation spéciale » pourrait également toucher les revenus du capital. [Denis Durand, économiste communiste](#), préconise de créer un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises, « pour les dissuader de placer leurs profits en

titres financiers et les pousser à les utiliser, plutôt, pour des investissements porteurs d'emplois et d'efficacité économique ». Les sommes en jeu sont colossales. « Les revenus financiers des entreprises ont atteint 385 milliards d'euros en 2021, dont 98 milliards d'intérêts et 231 milliards de dividendes, écrit l'économiste. Si ces revenus étaient soumis à un prélèvement au même taux que celui des cotisations patronales vieillisse sur les salaires, cela rapporterait à la Sécurité sociale

40 milliards d'euros la première année. »

[Cyprien Boganda](#), [Clotilde Mathieu](#)

(1) Auteurs : Aïmane Abdelsalam, Florian Botte, Laurent Cordonnier, Thomas Dallery, Vincent Duwicquet, Jordan Melmies, Simon Nadel, Franck Van de Velde et Loïck Tange.

À l'Assemblée, le COR juge nos retraites finançables en l'état



Devant les députés, le président du Conseil d'orientation des retraites (COR), Pierre-Louis Bras, a rappelé que, malgré des déficits à prévoir, « les dépenses de retraites ne dérapent pas ».

Le problème avec les textes sacrés, c'est qu'on peut les interpréter de différentes manières. Il en va ainsi du dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) : le gouvernement dit s'appuyer dessus pour repousser la retraite à 64 ans, quand la gauche y trouve de quoi qualifier la réforme d'« inutile ». C'est donc pour « fonder leurs choix de manière éclairée » que les députés ont auditionné, jeudi, Pierre-Louis Bras. Le président du COR, dans son exposé, a d'emblée indiqué que « les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent

plutôt à terme ». Si des déficits sont à prévoir, en lien avec un manque de ressources, « on revient à l'équilibre en 2045 ou 2070 selon les hypothèses », mesure Pierre-Louis Bras.

UN « CHOIX » DÉLIBÉRÉ DE L'EXÉCUTIF
« Les dépenses de retraites ne dérapent pas, mais elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de politique économique et de finances publiques du gouvernement », relève-t-il toutefois. Le président du COR pointe, en outre, que l'exécutif a fait « le choix » de retenir un taux de productivité horaire du travail en hausse non pas de 1,3 %, mais de 1 % sur les années à venir, quand le scénario de référence

européen est de 1,5 %, et de 1,6 % aux États-Unis. Une façon d'orienter la réforme ? Pierre-Louis Bras ne le dira pas, préférant expliquer comment les comptes s'équilibreraient quand même à terme. S'il y a actuellement 1,7 cotisant par retraité contre 1,2 prévu en 2070, l'indexation des pensions sur les prix et non pas sur les salaires, liée à une hausse du PIB (qui pourrait doubler d'ici à 2050), permettrait de continuer à financer les retraites. « Quand il y a une forte hausse des salaires, le poids des retraites dans les salaires est moins important », précise-t-il. Si demain le « niveau de vie relatif des retraités sera inférieur à ce qu'il est aujourd'hui », l'auditionné ajoute de suite que, « par rapport aux actifs de demain, les retraités auront moins, mais par rapport aux retraités d'aujourd'hui, ils auront des niveaux de pension supérieurs ».

Enfin, le président du COR a affirmé que les 163 milliards d'euros de réserve de retraites « ne sont pas à tout le monde, mais essentiellement dans des régimes complémentaires », que le COR « ne cache pas 30 milliards d'euros de déficit », avant d'indiquer qu'en « repoussant l'âge, on fait des économies sur les retraites, mais ça provoque des dépenses ailleurs », notamment en termes d'invalidité. À la fin de l'audition, Macronie et gauche restaient sur leurs arguments. C'est que le dogme du gouvernement va au-delà des textes à disposition... ■



Le 19 janvier, au Palais Bourbon. ASSEMBLÉE NATIONALE

AURÉLIEN SOUCHEYRE

Avec les communistes, devenez acteur du combat pour défendre les retraites

JE REJOINS le Parti communiste français

Nom & prénom

Date de naissance Sexe  

Adresse

CP/Ville

Profession

Lieu de travail ou d'étude

Tel.

Portable

E-mail

Comme chaque femme et chaque homme qui rejoint le PCF, vous avez le droit de recevoir l'Humanité pendant un mois. Merci de nous confirmer votre accord.

OUI

À renvoyer à: **Parti Communiste Français**
33 place de général de Gaulle 76000 Rouen

Envoyez un E-mail à pcf@pcf-fecamp.fr avec vos questions et suggestions.

Consultez les anciens numéros du Rouge-Gorge sur le web à <http://www.pcf-fecamp.fr>

Inscrivez-vous pour recevoir par mail les nouveaux bulletins à pcf@pcf-fecamp.fr

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine) :
Pour suivre l'actualité politique au quotidien

Cliquez ici 

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos :

Cliquez ici 

Le journal l'Humanité :

Cliquez ici 

Les élus communistes du conseil municipal de Fécamp :

Cliquez ici 

La page Facebook de Céline Brulin, sénatrice de Seine-Maritime :

Cliquez ici 

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici 

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici 

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime :

Cliquez ici 